

Permis AM

Anciennement appelé **BSR** (Brevet de Sécurité Routière), cette formation relative à la catégorie AM du permis de conduire s'adresse à toute personne **à partir de 14 ans** souhaitant rouler un véhicule de **50 CM3** (vitesse limitée à 45 km/h).

(La formation d'une durée de 8 heures minimum obligatoires se déroule sur 2 jours à raison d'un maximum de 4 heures par jour. Casque CE et gants coqués CE sont obligatoires ainsi qu'un blouson.

260 €
TTC

Documents à fournir pour l'inscription

- Pièce d'identité originale
- 1 série de E.Photo spéciale permis de conduire obligatoire de moins de 6 mois
- ASSR1/ASSR2 ou ASR (pour les personnes nées après 1988)
- JDC (pour les élèves de 17 à 25 ans)
- Justificatif de domicile (ayant moins de 6 mois)
- Pièce d'identité de l'hébergeant originale
- Attestation d'hébergement
- 1 enveloppe format A4
- 1 timbre postal (tarif en vigueur)

Versements

Un acompte de 100 € devra être versé impérativement pour réserver la formation puis le solde le jour de la formation.



Tous dossier incomplet ne sera pas traité. Merci d'apporter tous les documents demandés en même temps.

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT

Du mardi au vendredi : 14 heures à 19 heures
Le samedi : 09 heures à 13 heures

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique